



Seul, on brasse de l'air. Ensemble, on agit.

Parce que l'air dépasse nos frontières, nous les avons également franchies... Depuis 2001, trois régions alpines de Suisse romande (Genève, Vaud et Valais), de France (Ain, Savoie et Haute-Savoie) et d'Italie (Vallée d'Aoste) ont posé les bases d'une coopération transfrontalière durable pour mieux comprendre notre atmosphère. Cette coopération a donné naissance à diverses investigations, toujours dans le même objectif : protéger l'arc alpin.

- **Le Programme Interreg Espace Mont-Blanc** : c'est le 1^{er} programme de collaboration avec les homologues Suisses et Italiens d'Air-APS. Cette investigation a permis d'avoir les 1^{ers} éléments relatifs à la qualité de l'air des territoires de montagnes.

- **Transalp'Air** : c'est le nom du programme de collaboration qui réunit, au terme du programme Espace-Mont-Blanc, les réseaux d'observation de l'air suisses, italiens et français des Alpes du Nord. L'objectif initial était d'échanger, de confronter et d'harmoniser les méthodes utilisées de part et d'autre de la frontière. Aujourd'hui, ces nombreux échanges font l'objet d'une planification annuelle et ont permis la création d'un site internet : www.transalpair.eu

Ce site web conjoint permet de communiquer les données de qualité de l'air sur les Alpes du nord. Cet outil permet à présent un accès aisé aux enjeux atmosphériques pour les gestionnaires d'espaces transfrontaliers que sont par exemple Espace Mont-Blanc, l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise ou pour le suivi des d'infrastructures internationales.



Le Mont Dolent, unique sommet franco-italo-suisse, symbole de cette coopération transfrontalière.

- **Les mesures d'altitude** : au-delà de l'échange de données entre partenaires suisses, italiens et français, le territoire spécifique des zones d'altitude est également l'occasion de confronter les résultats de qualité de l'air de l'arc alpin. L'objectif de ce suivi transfrontalier d'altitude est de constituer une sentinelle de la pollution anthropique globale.

- **Le cadastre genevois** : dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevoise, Air-APS et le Canton de Genève ont mis en cohérence un cadastre des émissions conjoint. Cet outil sera la base de la modélisation de la qualité de l'air souhaitée pour l'agglomération.

- **Le dispositif d'information conjoint** : en complément des travaux menés en commun, Air-APS et le Canton de Genève ont travaillé à un dispositif harmonisé d'information et d'alerte lors des épisodes de pollution atmosphérique.

- **Le suivi du tunnel du Mont-Blanc** : dans le cadre, d'une demande de la Commission Intergouvernementale de contrôle, un suivi permanent de la qualité de l'air sur les routes d'accès au tunnel est réalisé de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

- **Le Projet Intégré Transfrontalier Espace Mont-Blanc** : Air-APS est sollicité pour participer au « camp de base ». Cette action concrétise l'élaboration d'un observatoire de l'environnement dans la perspective de l'inscription du massif au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

- **Le Projet Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées** : Air-APS participe à ce vaste programme afin d'évaluer l'influence du chauffage bois sur la pollution d'un village de montagne, dans la perspective de faire évoluer les pratiques en collaboration avec l'agence de l'énergie (ADEME). Ce programme est également l'opportunité de mettre en oeuvre de nouveaux outils de sensibilisation à la qualité de l'air.

- **Monitraf** : c'est un programme interrégional entre l'Autriche, la France, l'Italie et la Suisse, qui vise à suivre les impacts économiques, sociétaux et environnementaux, liés au trafic à travers les Alpes. Air-APS est le maillon fournissant les éléments nécessaires au suivi de la qualité de l'air et à son évaluation.

Les actus...



Beau
Emilie



Passionné
Paul

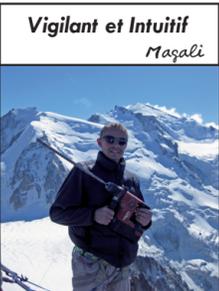


Attachant
Guillaume



Généreux
Manu

Ciao l'Ami !
Suite au décès de notre responsable technique, Sébastien PARDO, nous avons voulu vous laisser un petit mot... De la part de ceux avec qui il travaillait quotidiennement, afin que vous sachiez quel homme il était avec nous, et pour vous rendre un témoignage du vide qu'il nous laisse. Plus qu'un collègue, Sébastien était un personnage avec de très grandes qualités techniques, à qui l'on pouvait faire toute confiance, mais surtout un être profondément attachant, qui ne laisse pas indifférent, qui donnait envie, un ami. Excellent dans son travail, toujours de bonne humeur et prêt à rire de tout, il était ce que l'on peut espérer de mieux pour une équipe.



Vigilant et Intuitif
Maçali

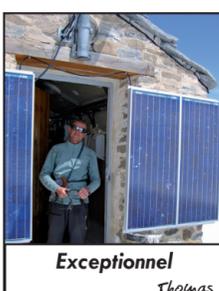


Enjoui
Florent

Nous avons reçu des dizaines de messages qui finalement forment assez bien les sentiments que chacun avait à son égard. Les mots pour parler de Séb ont été les suivants : Dans son travail, pas seulement en Savoie, mais partout en France et chez nos collègues suisses et italiens, beaucoup le considérait comme rigoureux, comme un homme de confiance, droit, compétent, intelligent, pertinent et disponible. Passionné par son métier : il était toujours prêt pour donner une information, modifier un emploi du temps, caser une étude même lorsque le planning ne le permettait pas... tout était possible pour Sébastien. Il a toujours répondu à nos attentes, et bien au-delà même... toujours dans le souci de faire de son mieux. Dans ses attitudes, c'est sa « bonne humeur » qui revient le plus souvent. Enjoui, généreux, joyeux, l'enthousiasme, l'humour, son sourire moqueur, sa dérision, ... c'était le plus souvent tout ça avec nous.



Grand
Didier



Exceptionnel
Thomas



Rare
Caro

Désormais, nous n'entendons plus ses « bonjours » retentissants. Il avait souvent l'habitude de crier sa bonne humeur le matin pour que l'on se mette au diapason. Vous l'aurez compris, sans forcer le trait, Sébastien était un grand bonhomme, quelqu'un de rare.

L'équipe d'Air-APS



Toujours disponible
Isabelle



Increvable
Mario



Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Printemps 2010 - N° 40

Seul, on brasse de l'air... Ensemble, on agit.

La Collaboration européenne se renforce.

Qualité de l'Air : Les premières apparitions de l'Ozone.

Retrouvez les concentrations printanières sur nos 3 départements



Jean-Paul CLARET : l'interview

Parole donnée au nouveau Président d'Air-APS

S'informer

Planèt'AIR !

Et moi, je fais quoi ?

- Je privilégie les transports en commun
- Je vais à l'école ou au boulot à vélo
- J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement
- Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés
- Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer
- J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme
- Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins
- Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés

© Microsoft Office



La Qualité de l'Air du printemps

■ Lettre ouverte...

M. Jean-Paul CLARET,
Président d'Air-APS



Credit Photo : Conseil Général 73/Hobby One

Conseiller Général de la Savoie et Maire d'Entremont-le-Vieux

Conseiller Général de la Savoie et Maire de la Commune d'Entremont-le-Vieux, Jean-Paul CLARET est également, depuis le 4 juin 2010, le président de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie.

- Selon vous, pourquoi confier le suivi des problématiques atmosphériques à une association comme Air-APS ?

Air-APS est une association quadripartite. La participation des représentants de l'Etat, des Collectivités, des Industriels et du monde associatif garantit l'indépendance de la structure et la transparence de l'information. La forme de notre association me semble une forme exemplaire de concertation entre la sphère publique et les acteurs des entreprises et des associations. Qui plus est, l'équipe technique d'Air-APS est guidée par le souci de garantir une surveillance et une information performante de la qualité de l'air.

Non seulement Air-APS effectue toutes ses activités dans le cadre d'une démarche d'assurance qualité ISO 9001, mais il faut également reconnaître les compétences des techniciens de l'association qui permettent d'accompagner les administrateurs dans leurs prises de décisions.

- Le point fort de l'association ?

Air-APS a su maintenir depuis des années un budget sain, qui permet au jour d'aujourd'hui à l'association d'investir dans ses propres locaux, sur le site de Savoie Technolac.

- Quels seront les axes de suivi de l'association ?

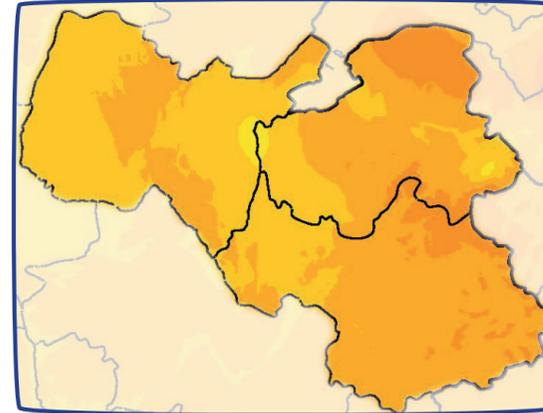
Cela fait à présent plus de 10 ans qu'Air-APS a en charge de suivre les différentes problématiques atmosphériques sur les départements de l'Ain et des Pays de Savoie. L'air n'est pas un élément figé ; les enjeux se modifient, les politiques changent, les règlements apparaissent et les techniques évoluent. Air-APS doit y répondre et notre travail consiste à mettre en place un outil adapté à ces nouvelles exigences. Il sera dans notre premier axe d'affiner notre communication en sensibilisant sur les préoccupations de nos territoires pour que les gestes individuels et collectifs évoluent.

- Les collaborations avec des réseaux de surveillance homologues se sont multipliées au cours de cette année, qu'en pensez-vous ?

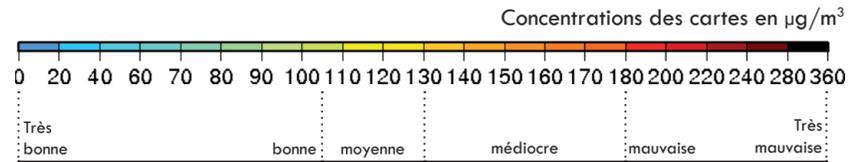
Les collaborations ont toujours permis à Air-APS de progresser, que ce soit avec ses partenaires suisses et italiens ou ses homologues de Rhône-Alpes. L'avenir nous oriente vers une mutualisation des moyens avec les autres associations de Rhône-Alpes. Ce travail en collaboration doit se poursuivre en conservant un certain nombre de prérogatives locales, au plus près de nos concitoyens.

La modélisation du territoire

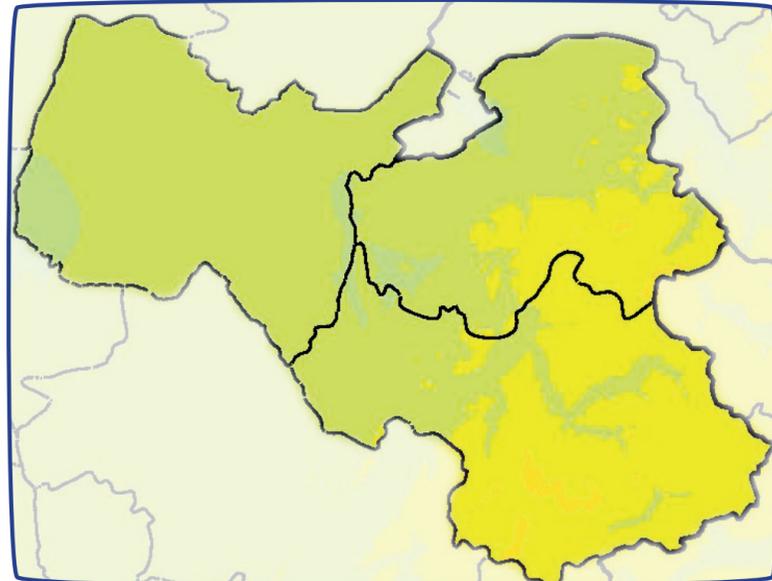
L'ozone se réveille à l'arrivée du soleil... Sur les cartographies suivantes, nous avons représenté les concentrations maximales (carte ci-contre) et les concentrations moyennes (ci-dessous) observées en ozone, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre.



Cartographie de la pollution maximale relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Concordance Qualité de l'Air



Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Les Rep'Air printaniers de nos départements...

Pourcentage de bon air* :
Ain : 68%
Savoie : 64%
Haute-Savoie : 61%

Nous avons effectué le même calcul pour les zones d'altitude sur la totalité de notre territoire : 30% seulement de bon air !

* Calcul effectué sur la base de la moyenne des indices atmo présents dans la zone qui sont inférieurs à 5 (sur l'échelle atmo allant de 0 à 10)



Les données de qualité de l'air peuvent faire l'objet d'invalidation

Le topo

l'Ozone

L'ozone (O₃) est un polluant "secondaire", c'est-à-dire qu'il n'est pas rejeté directement dans l'air mais résulte de transformations chimiques. Pour le cas de l'ozone, ces réactions chimiques sont amplifiées par le rayonnement solaire : c'est pourquoi il est plus présent l'été et la journée. Un petit quizz va nous aider à comprendre le fonctionnement de ce polluant.

● Il n'y a formation d'ozone qu'à cause des conditions météorologiques ?

Faux. Les conditions météorologiques sont très importantes dans le cycle de formation de l'ozone. En effet, la formation d'ozone est d'autant plus importante que les conditions météorologiques sont très stables (hautes pressions, vent faible à nul, températures élevées). Mais la formation de l'ozone n'est possible qu'en présence de gaz précurseurs comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatils. Ces gaz précurseurs proviennent essentiellement des activités humaines, en particulier des transports. En bref, l'ozone résulte de réactions chimiques complexes qui mettent en jeu ces gaz précurseurs et les rayons ultraviolets du soleil.



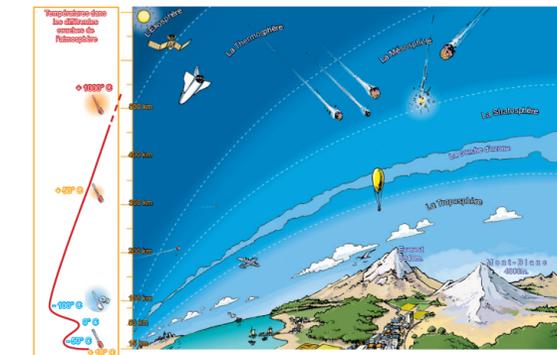
● Si j'habite à la campagne, je ne suis pas touchée par la pollution à l'ozone ?

Faux. Pas totalement. On peut échapper à la pollution urbaine et de proximité (automobile, industries...), mais il existe des polluants qui se déplacent sur de longues distances et qui concernent les campagnes aussi bien que les villes (tel est le cas par exemple de l'ozone, polluant estival).



● Est-ce que l'ozone formé au niveau du sol peut combler le trou de la couche d'ozone ?

Faux. L'ozone en altitude protège mais l'ozone au sol pollue. Pourtant, il s'agit bien de la même molécule. La différence entre l'ozone polluant et l'ozone protecteur se situe en l'altitude. Pour l'ozone troposphérique (au niveau du sol), lors des canicules, son évacuation vers les couches supérieures de l'atmosphère est freinée. L'ozone s'accumule alors près du sol, ce qui peut entraîner des problèmes respiratoires chez les personnes fragiles. En revanche, l'ozone dit stratosphérique lui, nous protège et forme ce que l'on nomme «la couche d'ozone». En réalité, ce gaz ne forme pas exactement une couche uniforme mais se trouve en concentration maximale entre 15 et 20 km d'altitude. Là, le nombre de molécules d'ozone présentes par unité de volume est plus important qu'à d'autres altitudes. D'où vient alors son rôle protecteur ? L'ozone filtre une partie des rayons émis par le Soleil, et notamment les UV "B" et "C" nocifs pour la matière vivante et entre autres responsables de cancers de la peau. Sans l'ozone, la vie sur Terre ne serait sans doute pas possible.



Composition de l'Atmosphère

Or, dans cette couche se produisent parfois des "trous". Il s'agit en réalité non pas de trous mais de zones où le nombre de molécules d'ozone est anormalement faible, si bien que l'absorption des rayonnements UV est moins efficace. Ces "trous" n'apparaissent pas par hasard. Les responsables ? Les gaz Chlorofluorocarbones, très utilisés dans l'industrie jusqu'en 1990. Ils montent dans la haute atmosphère, s'y dégradent sous l'action des rayonnements UV, et se transforment en molécules actives qui catalysent la destruction de l'ozone. Depuis 1996 la France a arrêté d'en produire.

Finalement, que ce soit pour éviter les pics d'ozone au sol, ou pour protéger la couche d'ozone en l'air, dans les deux cas, il faut limiter la pollution.



Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 40 - Juin 2010

Directeur de Publication : Maurice SONNERAT
Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline MOUREAUX
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Jean-Paul CLARET
Création maquette / Mise en page / Crédits photos : Caroline MOUREAUX (hors signataires spécifiques).
Illustrations : Le Toit à Vaches.
Dépôt légal de parution - N° ISSN 1969-9875

Tirage : 5100 exemplaires
Pour contribuer à la préservation de notre environnement, ce document est imprimé sur du papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclas)
Imprimerie Kallistéa - Tél. 04 50 69 01 97

Diffusion gratuite - Abonnement sur demande
Retrouvez ce n° et les archives du bulletin sur www.atmo-rhonealpes.org

Ne pas jeter sur la voie publique
(Art. L. 541-10-1 du Code de l'environnement).
L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie
Savoie Technolac - B.P. 339 - 73377 LE BOURGET DU LAC Cedex
Tél. 04.79.69.05.43 - Fax. 04.79.62.64.59.
air-aps@atmo-rhonealpes.org
www.atmo-rhonealpes.org